SIFAC-Notilus :
nouvelle alerte à la veille de la clôture budgétaire !

La direction générale doit prendre ses responsabilités

Septembre 2025

Six mois après la mise en place de SIFAC et Notilus, force est de constater que ces outils ne sont toujours pas stabilisés.

SIFAC : impossibilité d'émettre des titres de recettes (*certains codes ne sont toujours pas créés*), des budgets illisibles (*présence de budgets qui ne concernent pas l'unité et absence de certains budgets de l'unité*), impossibilité de justifier les contrats (le module est seulement en cours de création), nécessité de créer un bon de commande pour chaque fournisseur payé en carte achat, un traitement automatisé des factures par Sifac bien en dessous des 30% traité par notre ex S2i qui entraine retard et surcharge au niveau des services financiers…

Notilus : nécessité de créer un ordre de mission pour consulter FCM, délais de validation d'une réservation d'un TER de 10 min max, nécessité de faire des ordres de mission ponctuels en plus des ordres de mission permanents lorsque des frais doivent être payés aux agents, impossibilité d'imputer une mission sur plusieurs budgets, taille des pièces jointes limitée, nombreux mails automatiques ni hiérarchisés, ni priorisés, gestion alourdie des factures générées par l'outil Notilus, commandes de titres de transport et de réservation d'hôtel dans FCM…

Incidents nombreux et réguliers empêchant la connexion aux logiciels.

C'est une véritable situation de ***travail empêché*** que vivent les utilisateurs de ces logiciels. De plus, cette situation engendre un ***travail caché*** (création de suivi par des tableaux Excel), surplus de travail qui n'est pas reconnu par la hiérarchie qui s'en tient uniquement aux résultats.

Les « personnes ressources de proximité » (PRP) qui sont fortement engagées pour la formation des usagers et le service après formation sont aussi ***à bout.*** Certaines souhaitent mettre fin à cette mission.

La clôture budgétaire 2025 qui s'annonce, menace les personnels d'un risque grave et imminent de surmenage. La CGT INRAE appelle chacun et chacune à refuser le sacrifice de sa santé.

Aucune facture, aucune prime

ne mérite que notre santé soit mise en danger !

La direction générale doit enfin reconnaitre la mesure d'un tel désastre et fournir décemment aux personnels des outils qui tiennent compte de leur activité réelle, comme le préconisait le cabinet FHC lors de l'expertise diligentée par le CCHSCT suite à la mise en place de GéFi 2.0*

*** Rapport FHC Conseil : *Expertise CHSCT relative à la prévention des risques professionnels dans le cadre de la mise en place de la GBPC et du déploiement d'une nouvelle version du système de gestion financière GEFI 2.0*

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !

la cgt INRAE

Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr

Centre INRAE : .....

Qualité (M. ou Mme) : ..... NOM : .....

Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Corps : ..... Grade : .....

E-mail : .....